

Nous ne doutons pas de la sincérité du ministre de la Défense nationale ni de son désir de servir l'Ouest du Canada et nous savons bien quelles difficultés et restrictions il doit surmonter à cet égard, mais cette question est si essentielle pour Winnipeg que nous croyons qu'il lui incombe de hâter la réalisation de ce projet. A notre avis, il devrait être prêt à démissionner du cabinet et à prendre place parmi les députés de l'arrière-ban pour mettre en doute la sincérité du premier ministre. Notre représentant au sein du cabinet devrait rappeler au premier ministre le conseil qu'il nous a donné et la promesse qu'il nous a faite et prouver qu'il s'en tient à ce principe. A mon avis, le ministre de la Défense nationale n'a pas le choix.

Les électeurs de Winnipeg-Sud-Centre se souviennent de ces promesses. Ils veulent savoir si le gouvernement fédéral reconnaît les engagements qu'il a pris il y a longtemps envers l'industrie aérospatiale au Manitoba. Si le gouvernement ne respecte pas ses promesses, alors ce sentiment d'aliénation ne peut que croître non seulement dans ma circonscription mais chez toute la population de l'Ouest du Canada.

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, lorsque je regarde autour de moi et constate que la gauche démocratique est à peu près toute partie et lorsque je me rappelle ces vers fort à propos d'Alexander Pope:

Et pour laisser dîner leurs juges en repos,
Les criminels discrets couraient aux échafauds

Alors, je me demande si je ne devrais pas dire qu'il est 6 heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, s'adresser à la Chambre après souper plutôt qu'avant ce n'est pas la même chose. Nous revenons tous repus de nourriture sinon de sagesse.

Je ne veux pas parler de points particuliers du budget parce que trop de députés de mon parti l'ont déjà fait. Je pourrais certainement dire à la Chambre les avantages et les inconvénients que je trouve à chacun des points de ce budget. J'estime cependant qu'on en a assez parlé au cours de ces derniers jours, d'un côté comme de l'autre de la Chambre.

Mes remarques porteront sur le budget. J'éviterai de vous vanter les beautés de ma circonscription de Scarborough-Ouest. Je sais qu'il est difficile d'y résister, mais je vous entretiendrai du budget en des termes généraux qui auront du moins le don de m'intéresser et, qui sait intéresseront peut-être d'autres députés de la Chambre.

D'abord, les députés qui se trouvent immédiatement à ma droite ne seront pas surpris de m'entendre féliciter le gouvernement du budget qu'il a présenté. Je crois que ce budget du ministre des Finances (M. Turner) est un jalon dans l'histoire parlementaire du Canada. Notez que ce jalon aurait dû être planté il y a déjà bien des années. Quoiqu'il en soit, il est plutôt agréable d'y arriver.

Aussi je veux féliciter le ministre des Finances et les ministériels de revenir ainsi à l'économie keynésienne. Nous l'avions franchement renvoyée aux calendes il y a

Le budget—M. Harney

quatre ans, plus particulièrement en 1969, lorsqu'en un geste de désespoir, le gouvernement a cessé d'essayer de comprendre la manière de gérer l'économie d'après les principes de Lord Keynes et résolu de revenir à des moyens plus classiques que nous pourrions même qualifier de victoriens. Cette prise de position a sûrement engendré beaucoup d'angoisse et de souffrance partout au pays. Nous savons tous maintenant, y compris le gouvernement, que les politiques adoptées par ce dernier il y a quelque trois ans pour lutter contre ce qu'il croyait le grand fléau, l'inflation, ont simplement amené au pays le chômage aigu et énormément de misère pour des dizaines de milliers, en réalité des centaines de milliers de Canadiens.

Je veux donc féliciter le gouvernement d'avoir dépassé avant-hier et de s'être rendu à hier, de sorte que nous sommes maintenant en mesure de commencer à parler d'aujourd'hui. Nous pouvons maintenant commencer à parler des problèmes qui confrontent réellement le Canada, non pas des problèmes qui selon le gouvernement, confrontaient le pays. Nous sommes maintenant en mesure de commencer à parler des problèmes de notre économie en termes d'une économie de l'ère post industrielle.

Maintenant que j'ai félicité le gouvernement je dois vous faire part de mon inquiétude. Je ne suis pas très sûr que le gouvernement sache où il va. Si je vous fais cette remarque c'est à cause des nombreuses omissions faites au budget et dans son exposé. Par exemple, ni le budget ni l'exposé budgétaire n'ont fait mention des projets de dépenses et d'investissements des sociétés qui appartiennent directement au Parlement ou dont le contrôle relève de lui—c'est -à-dire les sociétés de la Couronne au Canada. Il n'y avait rien, pas même d'estimation ou de prédiction au sujet des projets de dépenses et d'investissements des gouvernements provinciaux et, à vrai dire, d'autres échelons de gouvernement au Canada. Il n'y avait pour ainsi dire rien, une phrase seulement, je crois, sur la politique monétaire possible qui s'appliquerait au Canada l'année qui vient. On n'a simplement rien fait pour essayer de connaître les projets et la position du secteur privé au Canada.

En fait l'exposé budgétaire différerait bien peu du rapport d'un trésorier de ligue de quilles assez importante. Il y a été question des droits d'adhésion à la ligue, des avantages que donnerait l'appartenance à la ligue et du banquet annuel, mais on n'a pas essayé de comprendre ce qui se passait réellement dans le pays. La Chambre peut-elle alors savoir ce qui se passe dans l'économie canadienne? Peut-elle affirmer, d'après le budget et l'exposé, ce qui va arriver à l'économie dans l'avenir? Le peu de détails et de renseignements qu'on a donnés à la Chambre peuvent-ils permettre au gouvernement de guider l'économie?

Le budget promettait des réductions d'impôt et nous de ce côté-ci, en particulier dans ce coin-ci de la Chambre, nous avons applaudi les dispositions concernant les baisses d'impôt. Mais, en même temps, les documents supplémentaires publiés cette même nuit nous ont très clairement signifié que le fardeau fiscal ne serait pas particulièrement modifié par rapport aux particuliers et par opposition aux sociétés. Par exemple, on nous a dit, dans un document supplémentaire que, l'année dernière, quelque 44 p. 100 de tous les impôts reçus par le gouvernement provenaient des particuliers et que cette année, quelque 44 p. 100 des impôts proviendraient du même secteur; que, l'année dernière, quelque 15 p. 100 de nos recettes provenaient des sociétés et, que cette année, quelque 14 p.